

CONSEIL de QUARTIER CENTRE-VILLE/GARE
Compte-rendu du 5 novembre 2015
à la maison de quartier Jules Ferry

Membres présents : Yves CARNUS, Jérémy CHOLLET , Dominique DAIGRE, Jacques DESCHAMPS, Jean-Baptiste ETCHEBERRIA, Jacques LAMAURE Henri PASTEUR, Sylvie PEYROT, Marc PORTEJOIE, Vally SABATTINI, Yanick SCHWARTZ,, Ingrid SERREAU.

Membres excusés : Bernard-Paul DESCHAMPS, Eric ETCHEBERRIA, Alice NED, Loetitia NEVEU, Jacques POINOT. Yann SELLIN

Avec la participation de Patrick SEDLACEK (Maire adjoint en charge des finances, TIC et grands projets structurants), Benoît FULPIN (responsable du service urbanisme), Marilyne FERREIRA (élue référente quartier Centre-Ville/Gare) et Perrine MILLET (responsable du service Démocratie Locale-Agenda 21).

1) Choix d'un ou d'une secrétaire de séance :

Sylvie PEYROT se propose de tenir ce rôle.

2) Présentation du Plan Local d'Urbanisme

Intervention de M.Patrick SEDLACEK et M.Benoît FULPIN.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS). Le PLU a été arrêté lors du Conseil municipal de juillet 2015. son adoption est prévue courant du 1^{er} semestre 2016. Le PLU est composé :

- du Programme d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui fixe les objectifs de la municipalité
- du zonage
- du règlement
- des documents de servitudes / Opérations d'aménagement et de programmation (OAP).

La ville a développé le scénario prospectif suivant :

La ville s'est fixé un objectif de l'ordre de 750 logements à réaliser à l'horizon 2030 devant permettre l'arrivée de 1 500 nouveaux habitants, auxquels s'ajoute la production de logements destinée à assurer le maintien de la population existante estimée (environ 520 logements). Pour atteindre cet objectif, la répartition d'extension et de rénovation urbaine serait de l'ordre de 40 % de nouveaux logements et 60 % de logements dans l'emprise urbaine.

Une des caractéristiques du Centre-Ville est qu'il se trouve également dans l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du patrimoine (AVAP). Ce document remplace le périmètre de 500m aux abords des monuments historiques. Il précise l'aspect des constructions et va donc plus loin que le PLU qui régleme que la densité et les hauteurs par exemple.

Il a également été évoqué la création d'un pôle multimodal au niveau de la gare ainsi que l'augmentation de la capacité de stationnement sur le secteur.

Un des grands projets du PLU se situe au niveau du secteur de l'hôpital. Auparavant imaginé au niveau du fief Caillon, le projet de logement pourrait voir le jour au niveau du fief aux dames.

Certains conseillers trouvent que toutes les règles contribuent à mettre des secteurs sous cloche. Ils

s'étonnent également que les commerces ne soient pas soumis aux mêmes règles. La mairie est entrain d'instituer une taxe sur les friches commerciales

Est ce que la ville pourrait aider financièrement les particuliers pour les aider à rénover leur habitation ? Auparavant, la ville pouvait verser des aides à la lutte contre les termites et au renouvellement des façades. Aujourd'hui, elle n'a plus les moyens d'assumer ces deux aides.

Un réflexion est menée au niveau de Grand Cognac sur la création d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). 13 des 14 communes ont accepté le principe. Les PLU en cours iront jusqu'à leur terme. Si le PLUI se met en place, l'instance politique qui délibérera sur le PLU de la ville de Cognac sera la communauté de communes. En effet, les prérogatives seront transférées au niveau du PLUI.

Collecte de verres :

Il est précisé que la collecte de verre ne se fait plus qu'une fois par mois. Pour le centre-ville, le verre est ramassé le deuxième samedi de chaque mois.

Il est signalé qu'un camion de Véolia perd du Gazoil. M.FULPIN en prend note.

3) Validation du compte rendu de la réunion du 07 octobre 2015.

Le compte rendu est validé.

4) Décoration de Noël :

L'association des commerçants propose des animations lors de cette journée. Le groupe de travail du Conseil de Quartier a proposé de s'associer pour donner plus d'ampleur à l'animation de Noël. Comme l'année dernière le Conseil de Quartier proposera une décoration du sapin de Noël et offrira un gouter aux enfants.

Voici le déroulé de la journée :

- 11h décoration de l'espace goûter par les conseillers de quartier dans le marché couvert
- 15h00 décoration du sapin place d'armes et chant des enfants du conservatoire
- 15h45 l'association des commerçants dévoilera leur mascotte
- 16h30 goûter

Vally SABATINI, Dominique DAIGRE et Sylvie PEYROT se porte volontaires pour préparer ce temps convivial. Il est proposé aux Conseillers de Quartiers qui le souhaitent d'apporter des boissons pour le gouter.

5) Point sur les projets et les réflexions en cours :

- Courant d'Art sur la ville :

Florent Pujade devrait intervenir pour fixer l'œuvre la semaine prochaine. L'œuvre sera ensuite cachée sous un film noir en attendant l'inauguration. La date d'inauguration de l'œuvre est prévue **le mercredi 9 décembre à 17h00**.

L'artiste exposera quelques œuvres dans le hall de la villa François 1er à partir de 14h00 ce même jour. Les Conseillers sont invités à préparer des encas pour l'événement.

Lors du Conseil de Quartier du mois de septembre, les membres du Conseil de Quartier ont validé l'estimation de 500/700€ pour la réalisation du socle de la sculpture. Cette somme permettra de commander la plaque d'inauguration. L'estimation s'annonce trop élevée, elle sera ajustée au prochain CQ. Un visuel de plaque d'inauguration est projeté et le Conseil de Quartier valide le type de plaque.

- Projet de plantation d'arbres :

Le groupe de travail s'est retrouvé avec Yoan Cichy pour élaborer les contours du cahier des charges et ainsi pouvoir aller « démarcher » des établissements. Le partenariat avec des élèves de BTS apportera une notion pédagogique à la démarche. L'étude sera à proposer sous forme de tranches :

1/ une tranche ferme : réflexion portée principalement sur les 4 pelouses de la place

2/ une tranche conditionnelle : avec une réflexion qui portera sur les arbres, le mobilier urbain et l'organisation des cheminements piétons.

Le groupe de travail s'est également posé la question de faire appel à du mécénat auprès des maisons de Cognac sur ce type de projet. La municipalité semble d'accord pour envisager cette option qui permettrait peut-être d'entreprendre un projet de plus grande envergure.

- Parking de l'ancienne halle :

Les services techniques vont proposer un plan qui prend en compte les prescriptions du groupe de travail. Les riverains devront en être informés avant validation des élus.

- Appuis vélos :

Les services techniques proposent d'installer les deux appuis vélos qu'il reste en stock au niveau du nouveau parking « Saute Grenouille » (CF Plan). Le Conseil de Quartier valide l'emplacement. Des précisions sont demandées concernant le fonctionnement des bornes de recharge des véhicules électriques. Perrine MILLET apportera les précisions au prochain Conseil de Quartier.

- Toilettes publiques :

Le groupe de travail a réalisé un état des lieux des toilettes publiques existants. Marilyne FERREIRA et Perrine MILLET soulignent la qualité du travail qui a été réalisé. Le groupe de travail a fait le constat que les équipements sont très mal signalés. Les toilettes les plus centrales se trouvent sous le marché couvert mais sont fermées l'après-midi. La thématique avait déjà été abordée par les Conseillers de Quartiers en 2012.

La ville, partant du même constat que certains équipements sont vétustes et que le nombre de toilettes publiques n'est pas forcément pertinent, est en train d'engager une réflexion. 3 axes seront analysés :

1/ L'abandon de certains équipements

2/ Faire coïncider l'offre à la demande (ouverture de certains sites lors de manifestations par exemple)

3/ Réfléchir à un système d'automatisation : recentrer le parc sur quelque chose de plus moderne et de plus visible.

La réflexion est à l'étude, pour le moment aucune indication de budget et de planning ne peut être estimée. Une rencontre pourra être envisagée avec le collègue qui va prendre en charge le dossier pour échanger avec le groupe de travail.

Un Conseiller de Quartier présente une expérimentation qui ont vu le jour à Dax. La commune propose à des retraités de se porter volontaires pour nettoyer et gérer les toilettes publiques contre une rémunération mensuelle.

- Ateliers inter-quartiers :

Le groupe de travail va se réunir le samedi 14 novembre à 11h au garden ice café pour préparer les questions de quizz et définir les projets à mettre en avant lors des ateliers inter-quartiers le samedi 9 janvier.

6) **Point budget :**

Point budget Centre-Ville / Gare Au 05/11/2015

Budget 2015	
Achat et pose de 11 Appuis vélos	2 164,80 €
Arbres ancien vélodrome (4)	518,76 €
Achat de 22 plaques de numérotation	336,10 €
Distributeur poches à crottes	286,56 €

Total des dépenses au 05/11/2015 **3 306,22 €**

Budget 2015 non consommé **21 693,78 €**

Engagements à prévoir	
Plaque + socle pour œuvre F.POUJADE	

<i>La date butoir pour les engagements d'investissement est fixée au 18 décembre. Seuls les crédits engagés feront l'objet de report</i>
--

Toute demande de report doit être accompagnée d'un devis avec le nom d'un fournisseur. Il faut donc que les contours des projets soient bien définis pour faire une demande.

7) **Questions de vie quotidienne**

Réponses aux questions précédentes :

- Les réponses seront apportées lors du prochain Conseil de Quartier.

Nouvelles questions :

- Le parking qui longe le jardin public (rue Dupuis) est signalé comme dangereux. Le manque de visibilité rend le lieu accidentogène . Serait-il possible de le sécuriser ?
- Réflexion sur l'installation « d'appareils de musculation » le long des quais Hennessy ou a niveau du parc François 1^{er}. Les Conseillers de Quartiers émettent le souhait d'avoir une présentation du projet d'aménagement des quais.
- Un conseiller de quartier demande si avec le budget du Conseil de quartier qui ne sera pas consommé, il serait envisageable d'acheter un radar automatique ?

- Est-il possible d'afficher le prix de l'amende sur les distributeurs poches pour déjections canines ?
- Le Conseil de Quartier fait le constat que sur le quartier beaucoup de passages piétons sont effacés.

Informations complémentaires :

- Dans l'idée du concours de fleurs et pour inciter les gens à fleurir leur balcon. Dominique DAIGRE présente un projet aux autres Conseillers de Quartier. Le Conseil de Quartier pourrait s'associer aux jardins de saint Fiacre pour l'organisation d'un troc plantes autour d'un pique-nique le 30 avril 2016.
- Arbres remarquables : Un groupe de travail va se constituer afin de repérer les arbres remarquables sur la commune. L'idée est, dans un premier temps de les recenser. Cet inventaire fera l'objet d'un circuit du label Ville d'Art et d'histoire. Le projet en est à ces prémises. Il est proposé aux Conseillers de Quartiers qui le souhaitent de contribuer au recensement. Cela consisterait à localiser précisément 1 ou plusieurs arbres du quartier, de les photographier et de spécifier en quoi la personne le trouve remarquable. Est ce que des Conseillers de Quartiers souhaitent s'investir sur le projet ?
- L'animation disco-soupe aura lieu le vendredi 27 novembre au marché couvert. Dès 8h30, toutes les bonnes volontés sont invitées à participer à l'épluchage des légumes . Dégustation à partir de 11h30.

Le prochain Conseil de Quartier aura lieu le
jeudi 03 décembre 2015 à 19h à la maison de quartier, place Jules Ferry